



## Communiqué de presse intersyndical

Alors que la France est le pays d'Europe aux classes les plus chargées, c'est une nouvelle fois la cure d'austérité que le président a choisi pour l'Éducation nationale. Dans notre département c'est 24 postes qui vont être supprimés dans le premier degré. Dans le secondaire c'est une saignée avec 48 postes en moins dans les 62 collèges du département et 4 dans les lycées professionnels. Il faut en plus ajouter les moyens volés au premier degré pour financer les P.A.S.

Avec plus d'une centaine d'écoles visées par des mesures de carte scolaire, c'est un signal extrêmement violent envoyé à toute la communauté éducative, même si nous savons que toutes ces fermetures ne seront pas actées. 57 c'est déjà trop.

Au-delà des chiffres, c'est bien une logique qui est à l'œuvre : installer une pression permanente sur les écoles et les équipes. Partout, les personnels travaillent désormais sous la menace de perdre une classe, voire leur école. Les seuils retenus par l'administration pour juger des conditions "acceptables" d'enseignement correspondent en réalité à des effectifs déjà dégradés. Ce que les collègues considèrent comme un effectif de classe qui permet de répondre correctement aux besoins des élèves est, pour l'administration, une situation de sous-effectif qui mérite une fermeture.

Cette insécurité permanente épuise les équipes. Elle s'ajoute à une charge de travail déjà lourde, à la multiplication des injonctions et au manque criant de moyens humains. Les enseignants, les enseignantes les AESH, les personnels d'éducation tiennent l'école à bout de bras, mais à quel prix ? L'épuisement professionnel progresse, le sentiment d'impuissance grandit, et pourtant les exigences, elles, ne cessent d'augmenter.

L'argument de la baisse démographique n'est que trop souvent utilisé pour réduire les moyens de l'éducation nationale. Les gouvernements successifs n'ont cessé de privilégier les économies de postes même lorsque le nombre d'élèves augmentait : entre 2023 et 2027, plus 8000 élèves ont été accueilli.es et 8000 postes ont été supprimés. Où est l'ambition républicaine de l'égalité des chances scolaires et de l'égalité des droits dans l'accès à l'école ?

Plutôt que de profiter de la baisse démographique pour améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage, l'administration choisit de réduire les moyens. C'est une occasion historique qui est gâchée. À très court terme, l'administration ne se cache pas de son ambition de "revoir le maillage des écoles", comprendre multiplier les regroupements d'écoles. Cela éloignerait peu à peu le service public des habitants et des habitantes. Une école publique qui disparaît, c'est un service public en moins, c'est un lien social affaibli, c'est un territoire qui se fragilise. Un village sans école est un village qui meurt, quand les élèves quittent les territoires les territoires déclinent.

Fermer des classes, réduire les moyens, c'est attaquer l'école, attaquer l'école publique dans ce qu'elle a de plus essentiel : sa capacité à garantir à tou.tes les élèves un accueil digne et des conditions d'apprentissage de qualité. C'est aggraver les difficultés scolaires et les inégalités. C'est aussi dégrader les conditions de travail de tous les personnels, qui doivent accueillir et accompagner dans leur scolarité des jeunes de plus en plus précocement privés d'enseignants, d'enseignantes d'AESH et de personnels d'éducation. C'est accroître les souffrances des professionnels de l'éducation qui ne renoncent pas à leurs missions.

S'il y a une baisse démographique, utilisons-la pour améliorer les conditions d'enseignement des personnels et les conditions d'apprentissage des élèves. Nous demandons l'annulation des fermetures de classe, la diminution impérative du nombre d'élèves par classe, la prise en compte des TPS dans les prévisions d'effectifs, l'augmentation du nombre de personnels RASED, de vie scolaire, AESH, administratifs et médico-sociaux pour une réelle prise en charge des élèves l'augmentation du nombre de remplaçants et de remplaçantes dans les premier et second degrés, l'augmentation des décharges de direction d'écoles, l'attribution d'un statut de fonctionnaire aux AESH la création de tous les postes statutaires nécessaires l'abrogation de la loi Debré ainsi que de toutes celles qui permettent le financement public de l'enseignement privé pour construire un grand service public unifié, gratuit et laïque d'éducation nationale.

Pendant que le gouvernement tourne le dos aux impératifs éducatifs, sociaux et démocratiques qui sont de sa responsabilité, l'intersyndicale appelle à poursuivre les mobilisations dans le premier et le second degré contre les suppressions de postes et de classes, pour obtenir les moyens supplémentaires au bon fonctionnement de l'école publique